#bataille_lexicale_migrations | Racisme, race, personne racisée… de quoi parle t-on?

Nouvelle publication « Les migrations ne mâchent pas les mots » #bataille_lexicale_migrations à l'aune de la *Journée internationale de lutte contre les discriminations raciales* !

Racisme

Le racisme est l'idéologie fondée sur la croyance qu'il existe des races biologiques et que certaines sont supérieures aux autres, notamment les races dites blanches. Le racisme prône donc une forme de hiérarchie entre différents groupes ou catégories (« races ») considérées comme homogènes et figées. Ces catégories sont construites et divisées sur la base de caractères physiques communs (phénotypes) comme les personnes noires ou les personnes asiatiques, ou d'une appartenance – supposée ou avérée – à un groupe nationale ou ethnique, ou encore à une identité religieuse ou cultuelle (les personnes arabes, amazighs, Rroms, juives, ou encore musulmanes). De par cette hiérarchisation des « races », le racisme favorise la mise en place d'un système de domination, d'exclusion et de marginalisation, et peut engendrer et perpétuer différentes formes de violations de droits humains et de violences de manière systémique et structurelle (soit à tous les niveaux de l'organisation de la société).

Race

La notion de « race » est ici entendue comme une construction sociale résultant d'un processus de catégorisation et d'essentialisation, c'est-à-dire enfermer les personnes dans une catégorie ou une identité fixe et restreinte (par ex. les personnes noires, musulmanes, juives, asiatiques, etc.) et non

comme une réalité biologique. Il n’existe pas de races biologiques comme l’entend l’idéologie raciste, mais il est important de comprendre et de prendre en compte la question de « races », non pas pour exclure, mais afin d’appréhender et analyser les effets et les conséquences du racisme (rejet, marginalisation, etc.).

Personne racisée

Partant du principe que la notion de « race » ne peut être écartée pour analyser les effets et les conséquences du racisme, certain·e·s chercheur·e·s et acteur·rice·s de la société civile utilisent le terme « personne racisée » qui renvoie aux groupes de personnes ciblés – ou pouvant être ciblés – par le racisme.

Discriminations raciales

« Toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l’ascendance ou l’origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l’exercice, dans des conditions d’égalité, des droits de l’homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique » (article 1 de la *Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale*).